



Trait d'Union

CONFÉRENCE

Par Christian Richard

*La vie
et
l'oeuvre
de*

*Nicolas-Jacques
CONTÉ*



©Marie Zyglak

Vendredi 20 novembre 2015

Foyer municipal - 20 h.30



Actualités p.4-5
Cérémonie et exposition,
Foire aux dindes, 10 km,
Spectacle de Noël...



Dossier p.6-9
Elections régionales
06 et 13 décembre 2015

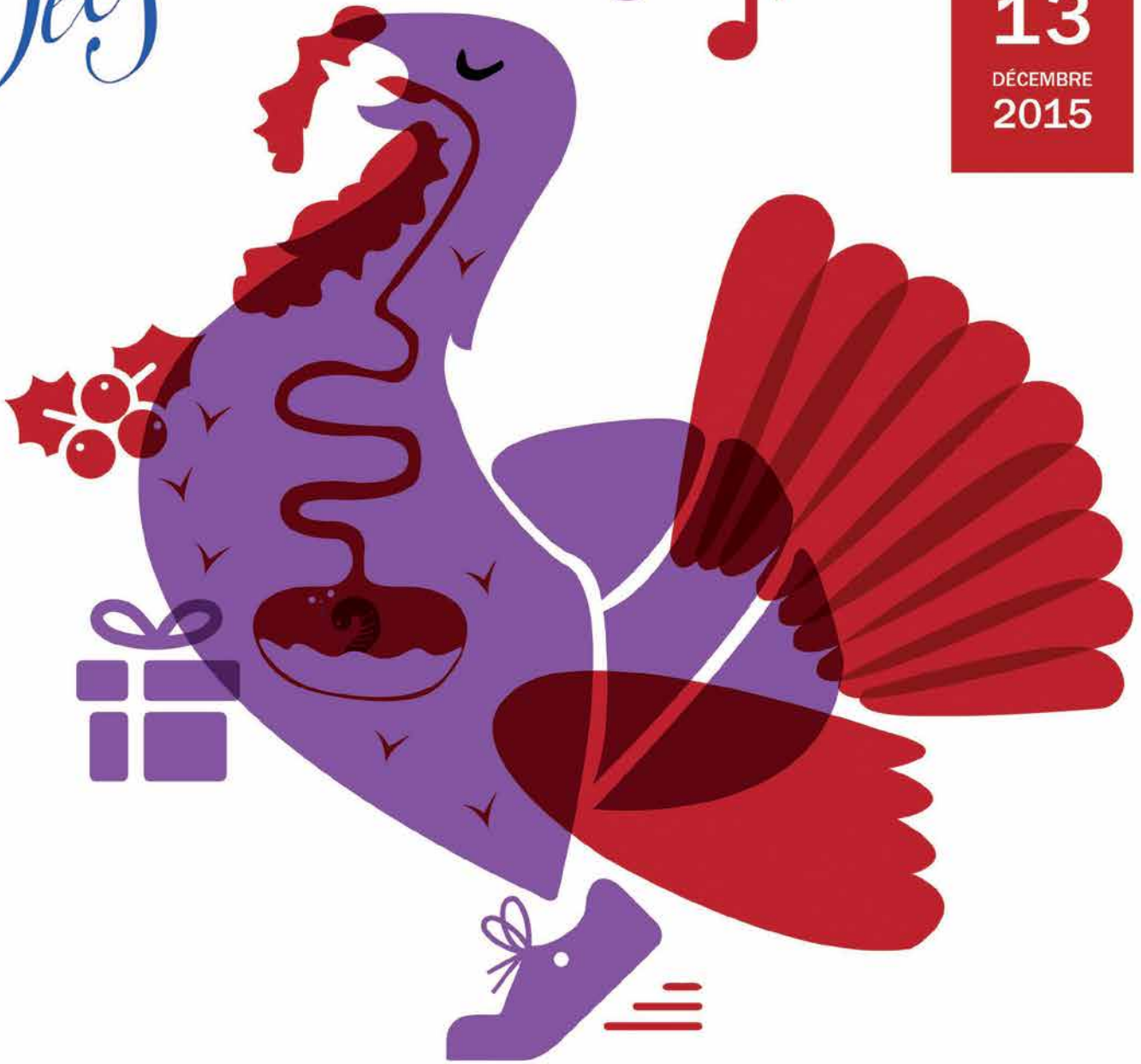


«Vivre à Sées»
p.10-13

Sées



11
au
13
DÉCEMBRE
2015



FOIRE AUX DINDES

FOIRE AUX DINDES ET AUX PRODUITS RÉGIONAUX

sur la place de la 2^{ème} DB
12 décembre de 8h à 12h

DINDE AU POT

Foyer municipal
12 décembre à 11h30

BOURSE AUX JOUETS

Anciennes Halles
13 Décembre de 10h à 17h

24^{ème} édition 10KM DE SÉES

Course pédestre
13 décembre à 15H30
Inscription obligatoire par courrier
ou sur www.bibchip-france.fr
Aucune inscription le jour de la course

MARCHÉ DE NOËL

Anciennes Halles
11 Décembre de 15h à 21h
18h30 Retraite aux flambeaux
avec l'Alliance musicale
12 Décembre de 10h à 18h

Renseignements et inscriptions Office de tourisme de Sées 02.33.28.74.79

p.4 > 5

■ Actualités

« Retour sur... »

Le Forum des associations

Les Journées du Patrimoine

Le jumelage avec Staré Město

« Rendez-vous... »

Cérémonie et exposition

Foire aux dindes, Marché de Noël,...

Spectacle de Noël des enfants

p.6 > 9

■ Dossier

Elections régionales, les 06 et 13 décembre 2015 /

Votez pour VOTRE Normandie !

p.10 > 13

■ Vivre à Sées

Vie sportive : Téléthon à Sées

Vie sociale : La Boîte aux Lettres

Vie économique : Zoom sur / la rue de la République

Vie culturelle : Sées à la mode espagnole

p.14

■ Tribunes

p.15

■ Infos pratiques / Etat civil

p.16

■ Agenda



EDITO

Des mots pour le dire...



Souvent interpellé à propos de la zone bleue, zone à stationnement règlementé, il me semble donc utile de rappeler ici quelques règles à ce sujet : Cette zone a été initiée en 2010, à la demande des commerçants des rues de la République et Billy. Elle a pour effet d'éviter les voitures tampons, et ainsi favoriser la rotation des véhicules qui doit profiter aux commerces de notre centre-ville. De fait, il ne peut y avoir aucune dérogation dans cette zone, qu'il s'agisse de places privilégiées ou de passe-droit. Elle est établie sur le domaine public et son application est de la compétence des devoirs de police du maire. Je n'ai nullement l'intention d'y déroger.

En ce qui concerne la gare, il me semble bon de rappeler deux points essentiels. Ce bâtiment était la propriété de la SNCF ce qui lui confère le droit de le vendre à qui elle veut. La Ville de Sées possède déjà 33 immeubles qu'il lui faut entretenir. Un patrimoine communal que nous devons de maintenir en état et de préserver. Il n'était nul besoin d'en rajouter, eu égard à nos finances et aux chantiers en cours.

D'autre part, les nouveaux propriétaires de la gare se sont engagés dans l'acte notarié à mettre un local à la disposition de la SNCF, dès que les travaux seront terminés. En ce qui concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le terrain, objet du litige pour la rendre réalisable, n'appartient pas à la ville mais à la CDC. C'est donc à elle qu'il incombe de négocier avec la SNCF, pour rendre enfin possible cet accès.

J'ai félicité en votre nom à tous, Bastien NEFF responsable des services Espaces verts, et toute son équipe, sans oublier les agents des services techniques. Grâce à eux, à leurs compétences et leur créativité, la Ville de Sées vient d'obtenir sa 1ère fleur au concours des Villes et villages fleuris.

Dernier bulletin pour 2015 qui me permet de vous souhaiter d'ores et déjà, de bonnes fêtes de fin d'année, pour vous, pour vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

■ Mairie de Sées

Place du Général de Gaulle

61500 SÉES

Tél. : 02 33 81 79 70

Fax. : 02 33 28 18 13

E-mail : mairie@sees.fr

Site internet : www.ville-sees.fr



■ Trait d'Union novembre-décembre 2015

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : **J-Y Houssemaine**

Rédactrice : **E. Boutrois**

PAO : **K. Marconnot**

Visuels : **Ville de Sées (sauf mentions)**

Imprimerie : **Groupe Renard - Alençon**

Retour sur...



1^{re} édition remarquable pour le Forum des associations sagiennes, organisé début septembre dans les gymnases de la ville. Bon nombre d'associations ou clubs sportifs ont convaincu de nouveaux adhérents. Opération réussie !



Le public était au rendez-vous pour découvrir les édifices remarquables de Sées, lors des Journées du Patrimoine 2015. Le Rotary club de Sées-Gacé a proposé une exposition de véhicule de collection, apportant ainsi un attrait supplémentaire à la journée du dimanche.



Le mois d'octobre fut consacré aux oeuvres de Sébastien Corbet. « Entre peinture et BD », tel était le nom de l'exposition de cet artiste local. Le public a donc pu découvrir une double exposition, permettant à la fois d'appréhender sa technique de créateur de BD mais aussi son sens artistique.



187 personnes étaient présentes lors du Banquet des aînés, début octobre. Le Maire, Jean-Yves Houssemaine et son adjointe, Elisabeth Olivier, ont honoré les doyens M^{me} Madeleine Desbleds (1917) et L'abbé Jean-Louis Massin (1920).



400 kg de pommes de terre ont été ramassés par des bénéficiaires de la Banque alimentaire, avec l'aide de bénévoles et de résidents du foyer Saint-Martin. Belle opération réalisée sous le soleil ornaï !



La jeunesse était au rendez-vous lors de la venue des tchèques, avec le jumelage Sées-Staré Mesto, mi-octobre. Le groupe a eu l'occasion de visiter la ville, ainsi que celles du Mans, Caen et Bayeux ... Prochain rendez-vous : 2017, pour le voyage des Français en République tchèque. Avis aux amateurs !

Rendez-vous...

■ Cérémonie et exposition

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre commémorant l'Armistice 1918, le **Souvenir français de Sées** en collaboration avec la **Ville** proposera une exposition retraçant l'histoire de ce comité national qui œuvre à conserver la mémoire de ceux et celles morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions, et à transmettre le flambeau aux jeunes générations. Concrètement, le Souvenir français réalise : l'entretien, la rénovation et le fleurissement de tombes ; la restauration ou la réalisation de monuments commémoratifs ; l'organisation de visites scolaires sur des lieux de mémoire... A Sées, le comité local a ainsi œuvré à l'entretien du carré militaire du cimetière et au remplacement des plaques des 104 tombes, ainsi qu'à l'organisation d'expositions.

*Cérémonie dès 11 h. / départ devant l'Hôtel de ville
Exposition du 09 novembre au 05 décembre / Hôtel de ville /
entrée libre aux horaires d'ouverture*



■ Collecte

Une nouvelle collecte nationale pour la **Banque alimentaire** aura lieu les 27 et 28 novembre dans les supermarchés Carrefour et Intermarché de votre ville. Le CCAS fait également appel à toutes les personnes souhaitant apporter un coup de main lors de cette opération.

Inscription au 02 33 81 79 71

■ Foire aux dindes, 10 km, Marché de Noël Bourse aux jouets...

Le **C.O.F.A.D** investira la ville, comme chaque année à la mi-décembre, afin de proposer diverses animations autour de la traditionnelle foire aux dindes. Le Marché de Noël puis la Bourse aux jouets seront proposés dans les anciennes halles tout le week-end, la Foire aux dindes et la Dinde au pot vous attendront le samedi matin sur la place de la 2e D.B dès 8 h. et, les 10 km de Sées feront à nouveau vibrer le tarmac en après-midi, avec une remise de prix au gymnase d'Argentré vers 18 h.

Les particuliers intéressés pour faire un stand sur la Bourse aux jouets sont invités à se présenter à l'Office de tourisme, rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville de Sées, afin de s'inscrire. Possible également par téléphone au 02 33 28 74 79.

Gratuit, ouvert à tous.

Tous les détails de cette belle animation sont sur www.ville-sees.fr ou sur la page facebook de la Ville.

11, 12 et 13 décembre / centre-ville de Sées

■ Clowns déjantés pour un Noël en beauté

La **Ville de Sées** convie tous les jeunes Sagiens le dimanche 20 décembre pour le traditionnel spectacle de Noël. Découvrez les clowns Benjy & Dimy mêlant des sketches comiques clownesques, de la magie participative, de la magie avec petits animaux et de la grande illusion.

« Un merveilleux moment à partager en famille entre rire et émotion. »

A l'issue du spectacle, un goûter sera servi en compagnie de l'invité d'honneur !



Dimanche 20 décembre / centre polyvalent / 15 h. / gratuit

■ Recrutement

La **Ville de Sées** recrute des agents recenseurs pour réaliser le recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2016. Si vous êtes intéressé, envoyer ou déposer votre cv et lettre de motivation à la mairie, Place du Général-de-Gaulle 61500 Sées, avant le 30 novembre prochain.

Elections régionales, les 06 et 13 décembre 2015

Votez pour VOTRE Normandie !

Le 01 janvier 2016, plusieurs régions nouvelles verront le jour.

C'est le cas de la Basse et Haute Normandie qui ne feront plus qu'une, la Normandie.

Retrouvez dans ce dossier toutes les informations utiles pour bien aborder cette élection.



Le périmètre des régions pour les élections à venir est donc celui issu de la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions. Une nouvelle carte a donc été réalisée.

Ces élections auront lieu en Guadeloupe, à La Réunion et dans les treize nouvelles régions métropolitaines suivantes :

- Alsace,
- Champagne-Ardenne et Lorraine,
- Aquitaine,
- Limousin et Poitou-Charentes,
- Auvergne et Rhône-Alpes,
- Bourgogne et Franche-Comté,
- Bretagne,
- Centre,
- Corse,
- Île-de-France,
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées,
- Nord-Pas-de-Calais et Picardie,
- Basse-Normandie et Haute-Normandie,
- Pays de la Loire,
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le nombre total de conseillers régionaux, élus pour six ans, reste inchangé malgré la nouvelle carte des régions. En cas de regroupements de régions, l'effectif du Conseil régional est égal à la somme des effectifs des conseils régionaux regroupés.

Aussi, pour la Normandie, le nombre passera à **102 conseillers**.

Mode de scrutin :



Les conditions pour être élu aux Régionales ne sont pas les mêmes que lors des Départementales du mois de mars dernier. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours, avec prime majoritaire.

Au 1^{er} tour, les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés sont qualifiées pour le second tour. Au 2nd tour, la liste qui arrive en tête obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges du conseil régional, en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Quel est le rôle des conseillers régionaux ?

Les conseillers régionaux composent le Conseil régional, assemblée délibérante de la région. Le Conseil régional règle les affaires en assemblées plénières ou en commission permanente. Les conseillers élisent un président du conseil et une commission permanente.

Parmi les membres de cette commission, sont ensuite élus les vice-présidents. Le nombre de vice-présidents ne peut être supérieur à 30 % de l'effectif du Conseil régional. Le président et les vice-présidents composent l'exécutif de la région.

Le président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée régionale, gère le patrimoine, saisit le Conseil économique et social régional (CESR) et dirige l'administration régionale. Il préside aussi la commission permanente de l'assemblée régionale.



Quelles sont les compétences des régions ?

Les compétences propres sont les suivantes :

- développement économique,
- gestion des fonds européens,
- formation professionnelle,
- apprentissage et coordination des politiques des acteurs de l'emploi,
- gestion des lycées,
- environnement.



Les compétences partagées avec le département sont les suivantes :

- tourisme,
- culture,
- sport.





Que prévoit la réforme ?

L'un des objectifs de la réforme territoriale est de clarifier le rôle de chaque échelon du territoire : commune, département, région. La refonte de la carte des régions, qui passe de 22 à 13 en métropole, devrait permettre de donner un poids plus important à cet échelon, tant sur le plan géographique que démographique et économique.

Sept préfets préfigurateurs sont chargés de la fusion des régions.

Les noms provisoires des nouvelles régions sont les noms des régions fusionnées juxtaposés par ordre alphabétique, sauf pour notre région et celle du Centre. En effet, la Haute et la Basse-Normandie deviendront la « Normandie ».

Le chef-lieu provisoire des nouvelles régions sera déterminé par décret avant le 31 décembre 2015.

La loi prévoit que le nouveau conseil régional adopte, avant le 1er juillet 2016, une résolution unique dans laquelle il se prononce sur le nom définitif de la région, le chef-lieu définitif de la région, l'emplacement de l'hôtel de la région, les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la région, et sur le programme de gestion des implantations immobilières de la région.

Les élections se dérouleront les **dimanche 06 et 13 décembre de 8 h. à 18 h.**

Les électeurs doivent être munis d'une pièce d'identité et de leur carte d'électeur.

Les résultats seront dévoilés au foyer municipal de Sées dès la fin du dépouillement.

Pourquoi voter ?

Comme pour toute élection, parce que c'est un droit acquis mais aussi un devoir !

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de la commune pour voter à votre place. C'est le vote par procuration.



Comment faire ?

Vous devez vous présenter au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de Sées muni d'un justificatif d'identité. Vous devez prévenir la personne qui votera à votre place de votre choix et, lui laisser un volet de votre procuration avec, si possible, votre carte d'électeur.

Urgence électeur :

Vous n'avez pas reçu votre carte électorale ?

Vous n'êtes pas sûre d'être bien inscrit sur les listes électorales de Sées ?

Vous avez déménagé et/ou vous ne vous rappelez plus dans quel bureau voter ?

N'hésitez pas à contacter le service des élections au : **02 33 81 79 76**



■ Jean-Yves Houssemaine,
Maire de Sées



« L'ESSENTIEL RÉSIDE
EN CE QUE LA RÉGION
RESTE PROCHE DES
COLLECTIVITÉS. »

Quel est l'enjeu majeur de la réunification des deux normandies ?

L'idée de base était de diminuer le nombre de régions et, pour nous bas et hauts normands, d'avoir une seule et même entité, la Normandie.

Cela permettra aux citoyens comme aux collectivités des deux anciennes régions de n'avoir plus qu'un seul et même interlocuteur et de voir regrouper, en un seul lieu, toutes les administrations régionales.

La conséquence aura pour effet une diminution des coûts de fonctionnement de chacune des régions et la mutualisation des moyens.

En tant qu'élu local, comment percevez-vous ces changements ?

Cela reste encore un peu flou dans le sens où la véritable capitale de la Normandie réunifiée n'a pas été clairement définie.

L'essentiel réside en ce que la région reste proche des collectivités. Nous pourrions aussi pour cela nous appuyer sur les nouveaux élus régionaux.

Cependant, fin juillet, le Conseil des ministres a déclaré Rouen comme capitale provisoire de la future Normandie.

Quel est votre point de vue là-dessus ?

D'un point de vue de bas-normand, je préfère Caen à Rouen. Toutes les projections kilométriques ont démontrées que Caen était plus central dans la nouvelle Normandie que ne l'est Rouen. Bien que Sées soit situé au carrefour autoroutier de la A 28 et A 88, il est beaucoup plus rapide d'aller à Caen, qu'à Rouen.

Qu'est-ce qui va donc changer ?

Si le pouvoir décisionnel est à Rouen, on peut craindre que le département de l'Orne qui est le troisième de la Basse-Normandie devienne le cinquième de la Normandie, et devienne encore un plus petit département par rapport aux autres.

Ce sera le rôle des élus régionaux de faire entendre la voix de l'Orne.

Selon vous, est-ce important que chacun aille voter ? et pourquoi ?

Oui, il est important que chacun aille voter parce que voter est un droit mais aussi un devoir civique. Ceci permettra à chaque électeur de faire son choix, qui pourra également influencer sur les nouveaux conseillers régionaux quant à la désignation de la future capitale de région.

« ...VOTER EST UN DROIT
MAIS AUSSI UN DEVOIR
CIVIQUE »

Plus d'infos :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Actualites-des-elections/Ce-qu-il-faut-savoir-sur-les-regionales-2015

Vie sportive

■ TÉLÉTHON À SÉES: Démonstrations sportives

Ce sera la sixième participation pour la Ville de Sées !

Le Téléthon, grande action de solidarité nationale revient, début décembre, les 04 et 05.

« Innover pour guérir », tel est le slogan de l'AFM-Téléthon, l'association porteuse de l'évènement. Ses trois axes de travail et missions sont : *Guérir* par la recherche et le développement ; *Aider* les malades par des soins et de l'accompagnement ; *Communiquer* les savoirs auprès des familles, des professionnels et grand public.

Pour cette soirée sagienne, le **vendredi 04 décembre** dès 19 h.30, les clubs sportifs de la ville réaliseront des démonstrations sportives diverses et variées et ce, en musique. La vente de sandwiches, de desserts et de boissons sera donc reversée au profit du Téléthon.

D'autres actions seront également réalisées par des associations : concours de cartes et thé dansant avec le Tarot club de Sées et Génération mouvement, les Aînés ruraux.

Venez nombreux encourager ces sportifs et participez à cet élan de solidarité national !



édition 2014

■ Marche, souris et danse

Thaïs est âgé de 6 ans, il est polyhandicapé suite à une erreur médicale survenue lors de l'accouchement, où il a manqué d'oxygène. Il a entamé en septembre sa 4e année au Centre d'éducation conductive à Bayeux, rééducation intensive indispensable pour Thaïs. Cette rééducation est basée sur l'autonomie : savoir se déplacer, savoir manger seul, être propre et apprendre à communiquer. Thaïs progresse au fil des années et fait des efforts importants pour se faire comprendre, par quelques mots. A force de travail, ses lésions

cérébrales se pansent et Thaïs comprend désormais nombre d'exercices demandés.

Ce centre, où il travaille quatre jours par semaine, est géré par une association. Les parents payent l'éducatrice, mais c'est aussi aux parents (ou bénévoles) de rester sur place pour travailler avec l'enfant. Les coûts sont à leur charge, soit 650 € par mois. L'association de Thaïs finance cette mensualité, ainsi que les frais de route. Pour cela, deux lotos sont organisés par an. Cependant, les moyens vont

commencer à manquer. Une aide de l'Agence Régionale de Santé a été sollicitée, restée sans succès...

Pour suivre l'action de cette association et l'évolution de Thaïs, RDV sur la page Facebook « marche souris et danse ».



Les sportifs récompensés par la Ville / 2015

Collège Conté :

Jade HAMON en badminton

Collège Marie-Immaculée :

Aristide RIVET-TISSOT en athlétisme

Timothée ALLIX en tennis de Table

Pierre COJEAN en VTT

Amicale Laïque de Sées :

Robin POTEREAU en badminton

Mathieu PASQUIER en tir à l'arc

Amicale Pétanque Sagiennaise :

Récompense équipe pour

Axel PICHONNIER, Trystan CHAIGNON et

Sylvain THOMAS

Sées Football Club :

Lucie MARY

Ecole de Karaté Sagiennaise :

Noémie FLEURY et Manon SALLARD

C'Rollers Show :

Coralie BRAHIM et Léa JEAN-JOSEPH

Vélo Club Sagiennais :

Freddy BARON

Boules Lyonnaises Sagiennaises :

Angélique RENOULT



■ La Boîte aux Lettres : se former à Sées sur le socle de connaissances et de compétences professionnelles

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles a été défini courant 2014 par les partenaires sociaux comme « l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son insertion et sa formation professionnelles ». Ce socle inclut en particulier la communication écrite et orale, en français, l'utilisation des règles de base des mathématiques ainsi que de l'informatique.



La Boîte aux Lettres, Atelier de Formation de Base, propose une formation permettant aux salariés, comme aux demandeurs d'emploi, d'acquérir ce socle.

Il peut tout simplement s'agir de pouvoir laisser un message écrit à un collègue, de comprendre

des normes, des règlements ou des tableaux, de faire un courrier ou un compte-rendu en respectant l'orthographe. Cette formation peut aussi permettre de revoir les bases de la géométrie nécessaires aux métiers du bâtiment ou de calculer des durées et des itinéraires utiles dans les métiers de l'aide à la personne. Il est également possible, avec la Boîte aux Lettres, d'apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette.

Les méthodes proposées dans le cadre de cette formation sont concrètes, adaptées aux situations de travail et individualisées. La formation est gratuite pour les participants puisque financée par le Programme de Formation de Base de la Région Basse-Normandie ou par les dispositifs de formation des salariés, tels que le Compte Personnel de Formation (CPF) ou le Congé Individuel de Formation (CIF).

Elle se déroule le mardi matin dans les locaux du CFPPA, route d'Essay.

Infos pratiques :

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'association La Boîte aux Lettres au 02 33 26 07 24. Et chacun d'entre nous peut contribuer à faire connaître cette formation à tous ceux qui peuvent avoir besoin de retravailler les compétences de base.



■ Un geste un rêve un sourire

L'enfant de Philippe Léon à l'origine de cette association, était atteint d'une tumeur au cerveau. Il lui a ouvert les yeux sur le combat et le courage des enfants malades. La maladie de son fils devait servir à quelque-chose, c'est pourquoi il crée en 2010 avec sa femme l'association "un geste un rêve un sourire".

Cette association a pour objectif de réaliser les rêves d'enfants malades et d'améliorer leurs quotidiens dans les services de pédiatrie. Pour atteindre ces objectifs, ils

recueillent des dons, demandent des subventions, démarchent les artisans commerçants de la région et mettent en place des manifestations variées (concert, tombola, loto, course pédestre...).

En quatre ans, les excédents s'élèvent à 50 000 €. 31 000€ ont été consacrés aux rêves d'enfants. Le dernier, réalisé au printemps 2015, a permis à une petite fille malade de 6 ans originaire de Mortrée d'aller à la rencontre de la Reine des neiges à Disneyland, lors d'un week-end en famille.

De plus, 19 000 € ont été consacrés à l'achat de jouets et matériel pour les services pédiatriques de l'Orne et des alentours.

Pour suivre l'action de cette association, RDV sur <http://1geste-1reves-1sourire.over-blog.com>



Ici en compagnie de Centriflori...

Vie économique

■ ZOOM SUR : la rue de la République

Second zoom sur un axe important du centre-ville de Sées : la rue de la République. En parallèle à la rue Billy, c'est par cette rue qu'on accède au cœur de ville en venant d'Alençon, après être passé par la rue du 8 mai 1945 et celle du Général Leclerc. De nombreux commerces y sont présents :

*Restaurants, bar et commerces de bouche :

Le Verger d'Antan, au n°2
Restaurant Au bistrot, au n°8
La Charentonne, au n°7
Boucherie Lurson, au n°19
Boulangerie Sailly Au fournil de Sées, au n°21
Boulangerie Potier, au n°31
Bar-brasserie Le Lion d'or, au n°36

*Culture et loisirs :

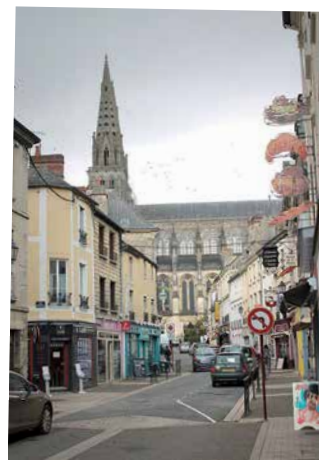
Maison de la presse, au n°25
La Maison du cadeau, au n°27

*Beauté :

Hair look coiffure, au n°6
Chaussures Marie-France, au n°12
Tatoueur, au n°15
Esthétique L'Instant Beauté, au n°17
Vêtements Mode et style, au n°23
Isabelle coiffure, au n°30
DS Coiffure, au n°24

*Services :

La Poste, au n°1
Fleuriste A Fleur de pot, au n°9
Assurance MMA, au n°22
NPS Immobilier, au n°24
Téléphonie Telecom 1, au n°26
Pressing de Sées, au n°38
Normandimmo, au n°40
Assurance Thelem, au n°51
Assurance AXA, au n°59
Banque CIC, au n°60
Gestimorev, au n°67
Banque Crédit agricole, au n°90



*Santé :

Opticien Claude Gosse, au n°32
Dentiste Courtine Jean-Philippe, au n°63
Hôpital local et maison de retraite, au n°79
Pharmacie de la République, au n°88

■ Le saviez-vous ?

Au 21 rue de la République, demeure une enseigne sculptée réalisée au début du XX^e siècle par M. Mottin : **La Semeuse**. Cet artiste avait son atelier de sculpture dans l'actuel Office de Tourisme.

Cette Semeuse est une figure familière des Français : elle a figuré sur les pièces de cinquante centimes, d'un, de deux et de cinq francs jusqu'en 2001, avant d'être reprise dans une version stylisée sur les pièces de dix, vingt et cinquante centimes d'euro. Son origine est ancienne puisqu'elle remonte à 1887. Cette année-là, Oscar Roty conçoit une médaille de récompense pour le ministère de l'Agriculture, mais le projet demeure sans suite. Or, en 1896, quand le ministre des Finances commande de nouvelles pièces, Roty fait partie des artistes choisis. Il reprend la Semeuse de 1887, mais transforme sa robuste paysanne en une svelte Marianne coiffée d'un bonnet phrygien. Le traditionnel profil de la République est abandonné pour une figure en pied plus active.

Cette effigie suscite de violentes polémiques. Les journaux se déchaînent : « Que sème-t-elle, cette femme dont le bonnet phrygien dit assez la qualité ?

Elle sème le désordre, l'anarchie, l'ivraie, la haine de mensonge et d'immoralité » (Le Moniteur, 28.02.1897). L'allégorie est pourtant claire : « Ces semences qu'elle jette généreusement à la terre sont les innombrables idées qui peut-être un jour germeront et lèveront, lorsque nous n'y serons plus » (La Liberté, 08.10.1898).

Le geste est en effet plus symbolique que réaliste, car on ne sème pas contre le vent.

La Semeuse sert à l'origine pour les pièces de cinquante centimes à deux francs mises en service en 1897 et 1898, avant de gagner le timbre-poste en 1903.

Elle devient ainsi l'œuvre d'art la plus diffusée de France.



■ Sées à la mode espagnole : concert et cinéma pour la fin novembre



Le samedi 21 novembre, l'école de musique et l'Alliance Musicale proposent un concert autour des musiques espagnoles.

Programme :

1^{ère} partie (école de musique)

- Ensemble de cuivres : *Cordoba de Albeniz*, extrait des chansons d'Espagne
- Ensemble de saxophones : extrait de l'opéra *Carmen* de Bizet
- Classe d'orchestre : 3 pièces aux sonorités ibériques dont *Les rues de Madrid*, *Les nuits espagnoles*, ...

2^e partie (Alliance Musicale)

- Extraits de l'opéra *Carmen*
- *Espana Cani*, un paso doble incontournable du folklore espagnol, joué très souvent dans les arènes lors des corridas
- *Hijo de la luna* du groupe Mecano, tube variété/pop de 1986
- La musique du film *Zorro*, avec Antonio Branderas
- *Danse rituelle du feu* de Manuel De Falla, autre grand compositeur espagnol avec Albeniz et extrait du ballet *L'amour sorcier* (1915)
- Pour finir, le morceau *Le matador* sera interprété par l'Alliance et quelques jeunes musiciens de la classe d'orchestre qui rejoindront ses rangs.

Infos pratiques :

20 h.30 / centre polyvalent, entrée gratuite /
Libre participation / avec entracte

Du 26 au 28 novembre, c'est Le Rex à l'initiative de ce mouvement, qui prendra le relais en proposant son festival annuel *Vamos al cine* !

Pour cette 8^e édition, la programmation de films hispaniques, projetés en version originale sous-titrée, réserve de belles surprises (dans l'ordre de diffusion) : *La nina de fuego* de Carlos Vermut, *Ártico* de Gabriel Velásquez, *Mateo* de Maria Gamboa, *Los Hongos* d'Oscar Ruís Navia, *Sigo siendo* de Javier Corcuera, *El botón de Nacár* de Patricio Guzmán et *Copla* de Gonzalo Garcia-Pelao en avant-première lors de la soirée de clôture.

8^e édition **VAMOS AL CINÉ!**
AU CINEMA LE REX SEES 61500
FESTIVAL DE CINEMA EN ESPAGNOL*

2 CONTINENTS
4 PAYS
11 FILMS

DES BULLES D'AILLEURS

* tous les films sont diffusés en version originale sous-titrée français

DU 16 AU 27 NOVEMBRE 2015 (SCOLAIRES)
DU 26 AU 28 NOVEMBRE 2015 (TOUS PUBLICS)

Sées, Académie de la Côte, Basse-Normandie, France Bleu

Infos pratiques :

Pass pour le festival à 14 € pour 4 séances
Tarifs habituels : 6 € / 4 € tarif normal - 4,90 € tarif réduit

Programme à retrouver sur les dépliant papier
et sur le site www.cinemalereux.fr

Le cinéma Le Rex
vous convie à une
GRANDE BRADERIE d'AFFICHES,
lors de la Foire aux dindes de Sées.
Profitez-en pour offrir un cadeau original à
Noël ! RDV le samedi 12 décembre de 8 h.30 à
12 h.30 dans le hall du cinéma.
Infos au 02 33 28 62 20 /
lerex.sees@wanadoo.fr

■ Tribune de l'opposition

De la communication...

A l'heure où vous lisez ces lignes, sachez que nous les avons écrites il y a plus d'un mois –notre article devait être rendu pour le 1er octobre– et que la communication en temps réel sur l'actualité de la ville n'est pas chose aisée !

Nous aurions envie de vous reparler de notre ex-gare (il s'agit bien d'un sujet de communication...) et on aimerait tant vous dire future-gare, mais ne rêvons pas ! La faute commise par notre municipalité sera difficile à réparer... Restons mobilisés pour obtenir de la SNCF la ré-ouverture d'un guichet et un accès handicapés, théoriquement obligatoire dans toute structure qui accueille du public.

Nous aimerions échanger, dialoguer avec vous maintenant en temps réel, connaître vos aspirations, vos souhaits, vos réflexions, vos préoccupations, les projets que vous avez envie de nous soumettre. On vous avait fait part des nôtres avant les Élections Municipales. Et, bien que vous ayez été nombreux à nous apporter vos suffrages, nous ne sommes pas majoritaires au sein du Conseil Municipal et n'avons donc pas de réel pouvoir de décision et de réalisation. Soyez cependant assurés que nous défendons autant que possible l'intérêt de tous les Sagiens et Sagiennes!

Et pour communiquer, pourquoi ne pas utiliser aussi des techniques plus actuelles: mail, facebook, etc.... Et si c'était l'occasion, pour ceux qui ne l'ont pas encore essayé, d'apprendre à le faire? Mais rassurez-vous, vous pouvez toujours continuer à nous téléphoner ou nous écrire!

- Qu'en pensez-vous ?
- Qu'attendez-vous des conseillers municipaux d'opposition ?
- L'évolution actuelle de la ville vous convient-elle ?
- Comment mieux répondre à vos attentes ?
- Comment être plus constructifs ?
- Quelles sont vos priorités ?

N'est-il pas souhaitable que vous puissiez vous exprimer un peu plus, plus souvent, et plus concrètement que par un bulletin de vote ?

Le Trait d'Union est distribué tous les 2 mois. Et entre deux, avec une adresse mail, avec une page facebook, on peut s'exprimer tous et tous les jours ! Et quelques photos sont souvent plus parlantes qu'un texte. Avec un « brin » d'humour, nous vous souhaitons dès maintenant un Joyeux Noël et de Bonnes Fêtes de fin d'année !

**Les élus de la liste
« Construisons un autre avenir »
attendent vos réactions !**

construisonsunautreavenir@sfr.fr

■ Tribune de la majorité

Des vérités à rétablir...

Comme vous pouvez le lire dans les comptes rendus journalistiques du conseil municipal, les représentants de l'opposition sagiennaise n'hésitent pas à se faire entendre, mais leurs propos s'avèrent quelquefois, après vérifications, totalement erronés, et parfois contradictoires avec les positions prises en commission. Le cas le plus criant fut celui de l'école de musique ; alors que les tarifs avaient été adoptés à l'unanimité en commission des finances, en séance publique la municipalité a été taxée de vouloir supprimer l'école de musique et de vouloir tuer l'activité culturelle. Le choix de la municipalité s'est porté sur une plus juste répartition des coûts. Entre les sagiens qui payent déjà ce service par leurs impositions et les non-sagiens qui ont fait le choix d'habiter en dehors de Sées pour ne pas en payer les impôts, la tarification ne peut plus être la même. Un mois après la réouverture des inscriptions, nous constatons que les effectifs ont diminué : d'un élève !

En revanche, en réunion de conseil à la CDC, leur absence a été remarquée malgré un ordre du jour important tel que le déplacement de l'actuelle déchetterie. Ne souhaitaient-ils pas faire connaître leur point de vue ? Nous pensons que d'autres terrains sur la commune seraient plus adaptés, notamment à côté de l'actuelle déchetterie pour une extension à moindre coût. Une zone d'activité n'a pas à recevoir une déchetterie qui n'apporterait aucune plus-value dans le secteur économique.

L'opposition doit se construire pour défendre les intérêts des Sagiens, et non sur la nécessité d'exister ; c'est ensemble que nous devons avancer.

Le désengagement de l'Etat qui redistribue de nouvelles compétences et obligations aux communes, tout en baissant les dotations, oblige les municipalités à construire différemment leurs budgets. Une gestion rigoureuse, avec des dépenses incompressibles, est indispensable. Nous avons refusé d'augmenter les impôts ces dernières années, les diminuant même en 2013 lorsque la CDC a décidé d'augmenter ses taux amputant le budget de la ville de 70.000 €/an.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches, que ces dernières soient synonymes de bonheur et de gaieté pour vous tous.

Les élus de la majorité



Pratique

Permanences en mairie :

- CPAM : sur RDV, appelez le 3646.
- Mission locale : le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le lundi, de 14 h. à 17 h.
- Mouvement Vie Libre : le 1^{er} vendredi du mois, à 20 h.30.
- Distribution alimentaire : tous les lundis et un jeudi sur deux, de 14 h. à 16 h.

Recensement militaire :

Les jeunes nés en novembre 1999 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 30 novembre 2015 et après leur date d'anniversaire, munis du livret de famille des parents. Ceux nés en décembre 1999 doivent venir avant le 31 décembre 2015.

Ouverture du parc d'Argentré :

De octobre à avril : 8 h. - 18 h.

Vente

Chassis de serre (toit en bois et verre)

Prix : 5 € l'unité.

50 exemplaires disponibles.

Contact : Services techniques au 02 33 28 77 50

Pharmacies de garde :

Du samedi 19 h. au lundi 9 h.

Novembre

- 11 : Beague (Gacé) 02 33 35 60 12
- 14-15 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16
- 21-22 : Khin (Courtommer) 02 33 28 40 55
- 28-29 : Potdevin (Nonant le Pin) 02 33 39 94 10

Décembre

- 05-06 : Thieulin (Mortrée) 02 33 35 30 93
- 12-13 : République (Sées) 02 33 27 80 59
- 19-20 : Leliepault (Sées) 02 33 27 80 54
- 25 : Beague (Gacé) 02 33 35 60 12
- 26-27 : Gloria (Moulins-la-Marche) 02 33 34 54 11

Ouverture de commerce :

Tatoueur Skull and rose's

15 Rue de la République – SEES

Restaurant Au bistrot

8 Rue de la République – SEES

Tél. 02 33 28 46 02

Changement d'adresse :

Secours catholique

Ancienne conciergerie - Hôtel de ville de Sées

Tél. 02 33 28 52 30



État civil

Naissances

- 13/08 : Léony Bazeille.
- 20/08 : Zéline Chivard.
- 27/08 : Abigaïl Busnot.
- 03/09 : Rose Malewicz Labbe.
- 25/09 : Inès Prod'homme.
- 26/09 : Nathan Bailly.

Mariage

- 29/08 : Adeline Da Silva Neto et Guillaume Ruelle.
- 28/09 : Jennifer Pinto et Cédric Péteau.

Décès

- Erratum** 22/06 : Solange Esnault née Roussel, 94 ans.
- Erratum** 26/06 : Antoinette David née Grapain, 84 ans.
- Erratum** 05/08 : Blanche Ravet née Leroy, 92 ans.
- Erratum** 11/08 : Emilienne Leriche née Bonguiot, 84 ans.
- 11/08 : Andrée Hélie née Hébert, 88 ans.
- 13/08 : Henri Radigue, 91 ans.
- 15/08 : Sœur Marie Denniel, 95 ans.

- 25/08 : Suzanne Mauduit née Théaud, 89 ans.
- 28/08 : Marie-Louise Hamon née Boissière, 92 ans.
- 28/08 : Albert Hérault, 84 ans.
- 04/09 : Marie Piron née Besnard, 92 ans.
- 13/09 : Madeleine Serais née Tréhard, 87 ans.
- 13/09 : René Tудоce, 92 ans.
- 13/09 : René Rinaldy, 92 ans.
- 15/09 : Michel Portais, 93 ans.
- 20/09 : Claude Verdrel, 88 ans.
- 24/09 : Marie Croisé née Rigot, 87 ans.
- 26/09 : Jacqueline Duval née Josquin, 72 ans.
- 26/09 : Suzanne Faudet née Coutant, 88 ans.
- 28/09 : Roger Leprince, 91 ans.
- 28/09 : Jean Cercueil, 84 ans.
- 29/09 : Simone Louvel née Rivière, 96 ans.
- 30/09 : Jean-Michel Pétruniw, 60 ans.
- 03/10 : Marie-Thérèse Alexandre née Septier, 95 ans.
- 03/10 : Georgette Mineo née Georgin, 92 ans.
- 10/10 : Gilbert Lenfant, 73 ans.
- 11/10 : Marcel Foubert, 90 ans.
- 12/10 : Georges Rabinel, 78 ans.

AGENDA

Novembre

Tous les samedis

VENTE ET DÉPÔT DE VÊTEMENTS D'OCCASION

avec l'Association familiale, de 9 h.30 à 12 h.30 au 26 rue Conté. Un conteneur est accessible constamment sur la cour Mazeline

Mar. 03 novembre

THÉ DANSANT à 14 h. au centre polyvalent *

Jeu. 05 novembre

BÉBÉS LECTEURS

(tapis de lecture, kamishibais, comptines...) avec la médiathèque, de 10 h. à 11 h. au foyer municipal – place de la 2^e DB. Ouvert à tous

Ven. 06 novembre

SOIRÉE-DÉBAT avec la projection du film *Bye Bye Pesticides* d'Erik Fretel, en présence de ce dernier, à 20 h.30 au cinéma Le Rex

Sam. 07 novembre

CONCOURS DE

BELOTE organisé par les Anciens Combattants FNCR, à 13 h.30 au foyer municipal

LOTO organisé par l'Ass. Marche souris et danse à 20 h.30 au centre polyvalent

Mer. 11 novembre

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

de l'Armistice 1918 avec défilé et dépôt de gerbes, dès 11 h. devant l'Hôtel de ville

Sam. 14 novembre

SOIRÉE DANSANTE

avec l'Amicale des Hospitaliers de Sées, à 20 h. au foyer municipal

Mer. 18 novembre

CLUB DE LECTURE de la médiathèque, à 20 h. au 5 rue du Vivier. Ouvert à tous

Ven. 20 novembre

PRÉPARATION À LA DICTÉE, à 14 h. dans la salle de réunion de la mairie*

CONFÉRENCE sur la vie et l'oeuvre de N-J Conté, 20 h.30 au foyer municipal. Ouvert à tous

Dim. 22 novembre

TOURNOI DE TAROT avec le Tarot club de Sées, à 14 h. au centre polyvalent

Mar. 24 novembre

1^{ER} CINÉ-CLUB avec la médiathèque, à 20 h. au 5 rue du Vivier. Ouvert à tous
Info au 02 33 27 01 44

Mer. 25 novembre

CALLIGRAPHIE avec la médiathèque, à 14 h.30. au 5 rue du Vivier. Dès 8 ans

Ven. 27 novembre

CONCOURS BELOTE ET COINCHÉE en faveur du Téléthon, à 14 h. au foyer municipal*

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE les 27 et 28 novembre dans les magasins alimentaires de Sées

Date limite du prochain dépôt des informations à envoyer à Elodie Boutois :
le 15 décembre 2015 - elodie.boutois@sees.fr ou au 06 46 46 48 12

Décembre

Jeu. 03 décembre

BÉBÉS LECTEURS avec la médiathèque de 10 h. à 11 h. au foyer municipal – place de la 2^e DB. Ouvert à tous

Mar. 08 décembre

THÉ DANSANT en faveur du Téléthon à 14 h. au centre polyvalent*

Ven. 11 décembre

PRÉPARATION À LA DICTÉE à 14 h. dans la salle de réunion de la mairie*

Mer. 16 décembre

ATELIER RÉCUP'

sur le thème de Noël avec la médiathèque à 14 h.30 au 5 rue du Vivier. *Info et résa au 02 33 27 01 44*

CLUB DE LECTURE de la médiathèque à 20 h. au 5 rue du Vivier. Ouvert à tous

Jeu. 17 décembre

SÉANCE CINÉMA des P'tits Rex, avec projection d'un film adapté aux enfants dès 2 ans, à 10 h. au cinéma de Sées. 3,50 € /pers. Thème : Noël
Ouvert à tous

Sam. 19 décembre

JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES au foyer municipal dès 10 h., avec présentation des ateliers d'éveil et spectacle. Ouvert à tous

Dim. 20 décembre

TOURNOI DE TAROT avec le Tarot club de Sées, à 14 h. au centre polyvalent

Ven. 15 janvier

VŒUX DU MAIRE à la population à 19 h. au foyer municipal

Légende :

* avec Générations Mouvement les Aînés ruraux